



Interreg



Cofinancé par
l'Union européenne

NEXT MED

Deuxième réunion du Comité de Suivi (CS) du Programme Interreg NEXT MED 2021-2027

Athènes, Grèce

17 et 18 juillet 2024

Résumé des principaux résultats de la réunion



REGIONE AUTÓNOMA
DE SARDIGNA
REGIONE AUTONOMA
DELLA SARDEGNA

#everythingMEDpossible



**17 juillet 2024**

Principaux résultats de la réunion

DOCUMENTS / POINTS à l'ordre du jour	RÉSULTATS
1. Séance d'ouverture	La réunion du Comité de Suivi (CS) débute à 14h30 et est présidée par Mme Giovanna Medde, Directrice Générale de l'Autorité de Gestion (AG). Mme Eva Karagianni (Chef de la délégation grecque) et Mme Christina Antoniou (DG Regio - Commission européenne) prononcent les discours d'ouverture. Mme Giovanna Medde (AG) souhaite la bienvenue aux participants et déclare la tenue formelle du Comité de Suivi Interreg NEXT MED. La délégation palestinienne participe à la réunion du CS via streaming en ligne. Lors de son discours d'ouverture, elle souligne l'importance de lancer le prochain appel sur la transition verte le plus tôt possible afin d'éviter le désengagement des fonds. En outre, elle souligne la nécessité d'assurer l'efficacité des projets, c'est pourquoi il est proposé de prendre cet aspect en considération dans les critères d'évaluation, sans que cela n'affecte l'architecture globale du processus d'évaluation des propositions de projets.
2. Aperçu des résultats de la soumission des propositions et état d'avancement du processus d'évaluation	Mme Silvia Cubadda (Présidente du Comité d'Évaluation – AG) présente un aperçu des résultats du premier appel, en termes de participation et de types d'acteurs. Elle présente également l'état d'avancement du processus d'évaluation. Elle souligne que 631 propositions ont été reçues avec succès et que tous les pays participants ont soumis des propositions en tant que demandeur. Concernant l'état d'avancement du processus d'évaluation, les résultats provisoires du contrôle administratif sont présentés, ainsi que le calendrier pour l'évaluation qualitative à réaliser par les évaluateurs externes lors de l'Étape 1. Elle assure également que les membres du Comité de Sélection (CS) recevront une formation spécifique avant de le début de l'ÉTAPE 2 et que la première réunion liée à l'ÉTAPE 1 se tiendra



	en ligne tandis que la deuxième réunion, liée à l'ÉTAPE 2, sera une réunion physique.
3. Échanges sur les enseignements tirés du premier appel à projets	M. Rosario Sapienza (TESIM) donne un aperçu des leçons tirées du premier appel à propositions et apporte une contribution importante en vue de mieux concevoir le deuxième appel, visant à stimuler la transition verte dans la zone de coopération. Les programmes Interreg évoluent, puisque 6 sur 7 ont reçu des fonds supplémentaires et les priorités les plus populaires ont changé. Le programme Interreg NEXT MED joue un rôle décisif dans ce contexte, notamment en couvrant certains domaines spécifiques (efficacité énergétique, économie circulaire, compétitivité des PME). La jeunesse et la transition verte font partie de ses piliers. La présentation est suivie d'un débat portant sur les différentes questions soulevées, en particulier sur l'amélioration de la communication au sein des partenariats et sur les projets abordant la gestion de l'eau.
4. Deuxième appel à propositions : • Décision portant sur les objectifs spécifiques de l'appel • Allocation et ventilation budgétaire • Suivi	M. Martin Heibel (AG) présente les opportunités pour les projets de coopération transnationale et montre les résultats d'une consultation publique réalisée auprès des parties prenantes en vue du deuxième appel Interreg NEXT MED. De nouvelles idées sont nécessaires pour développer des solutions respectueuses du climat, en tenant compte de la pertinence de l'approche intersectorielle pour la transition environnementale. Il souligne que la transition verte est un moteur de projets durables, elle est pratique en termes d'avantages pour les communautés. Pour cette raison, l'AG propose d'ouvrir l'appel à tous les 9 objectifs spécifiques du programme. La proposition est approuvée par le CS.



18 juillet 2024

Principaux résultats de la réunion

DOCUMENTS / POINTS à l'ordre du jour	RÉSULTATS
1. Résultats préliminaires de l'évaluation finale du programme IEV CTF MED	Mme Giovanna Medde (AG) ouvre la deuxième session de la réunion du Comité de Suivi. M. Pietro Celotti (Consultant – Société T33) présente les principales recommandations issues de l'évaluation finale du précédent programme IEV CTF MED. En termes d'avantages, il était très important d'ajouter de nouveaux pays participants au sein du programme Interreg NEXT MED (Türkiye et Algérie). Il décrit le mécanisme de mise en œuvre, le système de suivi (qui est très complexe et doit être simplifié), la stratégie de communication (stratégie efficace, utilisation intelligente des réseaux sociaux et des événements au niveau local), l'impact territorial, la connexion et les synergies avec d'autres programmes. Il précise qu'il est important de maximiser la coordination multiprogramme entre les différents programmes de l'UE. Il explique la complexité liée aux indicateurs en soulignant la nécessité de les réduire pour faciliter leur interprétation et leur utilisation. En outre, des pratiques plus régulières d'auto-évaluation par les projets fourniraient une base plus solide pour l'évaluation d'impact réalisée par le programme. La présentation est suivie d'une discussion sur les sujets évoqués : la singularité du Programme Interreg NEXT MED, la nécessité de maintenir le succès du Programme, la demande d'informations sur le rapport d'assistance technique, la demande d'ouverture à de nouveaux acteurs au sein du Programme. En ce qui concerne le rapport d'état de mise en œuvre des projets, M. Aldo Puleo (AG) précise que l'AG partagera le rapport mis à jour au 30 juin 2024 avec les membres du CS après la pause estivale.
2. Deuxième appel à propositions : • Type de projets et	M. Martin Heibel (AG) évoque le potentiel des projets axés sur la jeunesse et la gouvernance comme nouvelles caractéristiques du programme et illustre les résultats de la consultation publique du deuxième appel, qui montrent la valeur ajoutée de la jeunesse. Il décrit la proposition d'avoir deux typologies de projets (projets d'impact et



principales règles d'éligibilité et de participation • Critères et processus d'évaluation	projets axés sur la jeunesse), s'appliquant aux 4 priorités du programme (Méditerranée intelligente, Méditerranée verte, Méditerranée sociale, gouvernance). Le CS approuve la proposition demandant de modifier la dénomination des « projets d'impact ». L'AG fournira une nouvelle dénomination. M. Aldo Puleo (AG) décrit la proposition en ce qui concerne la dimension financière et les éléments communs des projets. Il souligne la nécessité de conserver, également pour ce deuxième appel, les mêmes règles concernant la soumission des propositions, l'éligibilité des demandeurs et des partenaires et l'éligibilité géographique. Le Portugal demande la possibilité d'utiliser l'art. 22 du règlement RDC (1060/2021) pour ouvrir l'appel à d'autres acteurs d'autres régions du Portugal. La France y est favorable tandis que l'Italie propose d'ouvrir l'appel aux acteurs venant de pays non représentés au sein du Comité de Suivi (donc hors de la zone du programme). Chypre et l'AG suggèrent de ne pas rouvrir cette question qui a été décidé précédemment, car, par le passé, les régions adjacentes ont montré un faible intérêt pour la participation aux appels. L'AG propose la possibilité de remplacer les règles spéciales (structures décentralisées, ministères/organisations internationales en dehors des territoires éligibles) hors de la zone éligible en introduisant le rôle de partenaire consultatif provenant d'autres régions mais toujours basé dans l'un des 15 pays participants (max. 1 par projet) avec des activités à mener au profit de la zone du programme (à approuver au cas par cas par le CS). Tous les membres du CS sont d'accord.
3. Perspectives post-2027 : • Objectifs des consultations et prochaines étapes • Conclusions des consultations avec les parties prenantes et les autorités nationales	Mme Nathalie Verschelde (Commission européenne) souligne qu'Interreg devrait évoluer. En novembre 2024 et mars 2025, il y aura une nouvelle réunion avec l'AG et une nouvelle consultation sur le programme. La Commission est tenue de présenter le prochain budget d'ici juillet 2025. M. Martin Heibel (AG) illustre un rapport préliminaire de la consultation des pays partenaires sur le post-2027 d'Interreg, lancée par le programme Interreg NEXT MED. Il décrit les modalités de la consultation (consultation publique en ligne avec 8 questions principales et 711 réponses reçues) et les sujets (c'est-à-dire le changement climatique et la durabilité environnementale, les obstacles à la coopération transnationale, les actions souhaitées, les idées supplémentaires pour améliorer la coopération, l'importance de la coopération au sein du



	bassin méditerranéen, les jeunes à impliquer dans la coopération transnationale). M. Rosario Sapienza (TESIM) présente plus en détail les résultats de la consultation. Les conclusions seront intégrées dans le rapport consolidé Interreg NEXT MED qui sera soumis à la DG REGIO de la Commission européenne d'ici la fin de l'année. La consultation a souligné l'importance de maintenir les spécificités actuelles de mise en œuvre d'Interreg NEXT MED au cours de la prochaine période de programmation, en particulier un taux de cofinancement pouvant atteindre 90 % et la possibilité de préfinancer des projets. Les autres sujets abordés sont les suivants : accords de financement ; gouvernance du programme ; portée géographique du programme et couverture territoriale ; objectifs politiques et spécifiques ; synergies ; types de projets ; infrastructures ; points de réflexion (c'est-à-dire besoin d'amélioration et de flexibilité, pouvoir des synergies). Mme Nathalie Verschelde (Commission européenne) souligne l'importance du niveau de coopération, quel que soit le type de projet (environnemental, social, etc.). La défense de la sécurité et la lutte contre le changement climatique sont des éléments essentiels de l'agenda. Pour essayer d'imaginer un nouveau et meilleur programme Interreg, il est important de comprendre les besoins du contexte dans lequel nous travaillons et de faciliter la coopération. De plus, elle souligne qu'il est essentiel d'être créatif en termes de réformes, c'est extrêmement compliqué mais nécessaire.
4. Deuxième appel à propositions : - Critères et processus d'évaluation	M. Martin Heibel (AG) commence la présentation des critères d'évaluation en proposant de mettre davantage l'accent sur le critère d'efficacité (de 16 à 20 points) et de confirmer le rôle du Comité d'évaluation. Un nouveau critère 4.3 sur les sujets respectueux du climat est créé ; le score du critère 4.4 sur la communication est doublé ; un nouvel élément est introduit dans le critère 5.1 pour souligner la mise en œuvre écologique des projets. M. Aldo Puleo (AG) illustre le processus d'évaluation, dans la continuité du premier appel : étape 1 (vérification administrative, évaluation opérationnelle) et étape 2 (évaluation stratégique, vérification de l'éligibilité). S'en suit une discussion sur la grille d'évaluation, avec une demande de préférences aux différents pays. La préférence finale est celle incluant 24



	points pour la pertinence (seuil minimum après l'étape 2 : 16/24, comme suggéré par la Türkiye), 16 pour la qualité de la conception, 12 pour la capacité opérationnelle et financière, 20 pour l'efficacité (dont 8 points pour la communication via un critère de double notation), 12 pour la durabilité, 12 pour la relation coûts-efficacité et 4 pour les principes horizontaux.
5. Plan d'action 2024-2025 pour le mécanisme de coordination multiprogramme	M. Aldo Puleo (AG) présente le Plan d'action 2024-2025 pour le mécanisme de coordination multiprogrammes. Les principaux objectifs sont : se coordonner avec d'autres programmes pour recueillir les meilleurs résultats obtenus par leurs projets ; maximiser l'impact des programmes Interreg ; promouvoir les synergies. Il décrit le thème pilote (tourisme durable) du mécanisme, les membres et son fonctionnement actuel. De plus, il illustre certains outils à mettre en œuvre et les principales activités prévues pour 2024 et 2025. Il précise que travailler ensemble n'est pas facile mais que nous devons essayer, c'est un objectif ambitieux à atteindre. Après la discussion sur ces sujets, le Plan d'action est approuvé par le CS.
6. Fin de la réunion	En raison du manque de temps, Mme Giovanna Medde (AG) informe que les présentations sur la communication, les activités liées à l'AG et le plan financier de l'assistance technique seront envoyées par courrier électronique aux membres du CS. Elle remercie tous les participants pour leurs importantes contributions et clôture officiellement la réunion du CS à 18h15.



Interreg



Cofinancé par
l'Union européenne

NEXT MED

ANNEXES

1. Liste des participants
2. Ordre du jour final
3. Documents présentés lors de la réunion, notamment :
 - a. Deuxième appel à projets Interreg NEXT MED - Objectifs spécifiques et budget
 - b. Deuxième appel à projets Interreg NEXT MED - Type de projets, règles de participation
 - c. Grille d'évaluation des propositions Interreg NEXT MED - deuxième appel
 - d. Consultation Interreg post 2027 - Rapport préliminaire
 - e. Plan d'action du mécanisme de coordination multiprogramme 2024-2025

